

Région nord du MANS (Sarthe)

Manoir

Croisées de lucarnes

Fin du XV^e siècle



Ce manoir conserve de précieux vestiges de ses menuiseries de la fin du XV^e siècle qui fermaient les trois lucarnes à croisée de sa façade antérieure. Au-delà de leur rareté, ils offrent la particularité de montrer deux types de fermeture conçus selon les usages du comble. Les deux croisées qui donnaient sur un espace habitable étaient ainsi pourvues de vantaux vitrés, alors que celle qui éclairait un espace non habitable était dotée de simples volets de bois. Pour les deux premières, nous ne disposons que des châssis du bas, éléments cependant les plus intéressants, alors que pour la troisième nous avons encore un volet du haut et un volet du bas.

1 / Les croisées

Les trois lucarnes conservent plusieurs vestiges de leurs châssis de fenêtre qui éclairaient le comble. Les deux premières (A et B) donnaient sur une pièce habitable qui était chauffée à chacune de ses extrémités par une cheminée. Les cerces de la charpente de cette pièce ainsi que les enduits conservés en pignon témoignent en outre d'une ancienne voûte enduite. Ces deux lucarnes possèdent le même type de châssis de fenêtre dont les vantaux étaient garnis de vitreries mises en plomb. La lucarne A conserve trois châssis. Celui du haut provient d'une autre croisée et sera étudié séparément (fig. 1.2 et planche n°3). Celui du bas, à gauche, est le mieux conservé et a fait l'objet de notre relevé (fig. 1.2 à 1.4). Il provient toutefois de la lucarne B (voir fig. 4.3 où le châssis est replacé dans son compartiment d'origine). Celui du bas, à droite, a perdu une partie de sa serrurerie et ses panneaux à plis de serviette. La lucarne B ne conserve que son châssis inférieur droit, lui aussi très mutilé (fig. 4.2 et 4.3). La lucarne C donne sur une pièce qui ne présente pas le même confort. Elle n'était ni chauffée, ni voûtée de lambris. Sa croisée est donc adaptée à un usage non domestique et présente de simples volets de bois, dont deux sur quatre sont conservés.

2 / Les croisées A et B

La menuiserie

Les vantaux vitrés inférieurs

Les trois vantaux vitrés des compartiments du bas présentent les mêmes caractéristiques. Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. La longueur de leurs tenons reste faible (52 mm pour une largeur de montant de 78 mm / plan n°1) et ne leur permet pas d'assurer leur stabilité à long terme. Ils sont renforcés par un soubassement à deux panneaux décorés d'une serviette plissée à simple accolade. Comme nombre de ces soubassements des premiers temps, leur traverse intermédiaire est raccordée par des arasements droits alignés en fond de feuillure et leur hauteur est importante puisqu'elle est quasi égale à celle du compartiment vitré du vantail (388 mm contre 385 mm – plan n°2). La mouluration des vantaux est réduite au pourtour des panneaux et à un simple chanfrein extérieur raccordé au ciseau.

Les volets inférieurs

Ils sont constitués de trois ais minces (planches), d'environ 15 mm d'épaisseur, accolés à joint vif et assemblés sur des barres chevillées. Les ais ne sont pas renforcés par des goujons horizontaux, au contraire des volets plus forts de la lucarne C que nous étudierons plus loin. Certaines de leurs chevilles sont coincées pour les maintenir plus solidement, c'est-à-dire qu'une de leurs extrémités est bloquée par un coin (fig. 2.3 – cheville du milieu). On notera que l'ais du milieu est seulement maintenu par une cheville sur les trois volets subsistants. Cette curieuse façon de faire traduit sans aucun doute leur réalisation par une même main. Tous ces ais étant débités sur quartier, on peut l'interpréter comme une meilleure répartition de la dilatation du panneau central ou, plus sûrement, penser que le panneau central était auparavant collé et ne nécessitait donc pas un maintien plus important.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation du volet est assurée par deux pentures à charnière, la plus haute servant également au vantail vitré qui reçoit en outre une paumelle en partie basse (fig. 1.4 et plan n°4). Ces ouvrages placés dans les combles ne présentent aucun décor.

Les organes de fermeture

Le vantail vitré ferme par une targette sans platine dont le pêne est manœuvré par un bouton plat. Quant au volet, sa fermeture est assurée par un loquet sans platine dont la clenche est dépourvue de bouton (fig. 1.4 et plan n°4).

Les organes de consolidation

Aucun organe de consolidation ne vient renforcer la tenue des vantaux vitrés.

Le vantail vitré supérieur et le volet de la croisée A

Ce châssis n'est pas à son emplacement d'origine (fig. 1.2). Son vantail vitré a été réduit pour l'adapter au compartiment de la lucarne et une targette a été grossièrement posée pour condamner son volet (planche n°3). L'examen de ses barres chevillées montre qu'il a été posé à l'envers (fig. 3.1). Leur extrémité concave devrait en effet être placée du côté des gonds. Cette inversion indique peut-être l'intervention d'un serrurier peu attentif au ferrage des ouvrages du menuisier. Quoi qu'il en soit, son mode de fabrication diffère quelque peu de celui des lucarnes. Les ais de son volet sont assemblés à feuillure et renforcés par des goujons horizontaux. Chacun des ais est maintenu sur les barres par trois chevilles (fig. 3.5). En outre, sa serrurerie est plus soignée, avec une clenche de loquet bénéficiant d'une boucle formant bouton (fig. 3.4) et des abouts de pentures découpés (fig. 3.3). Ce châssis provient probablement des niveaux inférieurs.

La vitrerie

Les vantaux du bas étaient dotés d'une vitrerie mise en plomb. Les vantaux du haut n'ayant pas été conservés et les compartiments correspondants étant murés, il nous est impossible d'être affirmatif sur la typologie de ces croisées, mais on peut penser que les compartiments du haut étaient eux aussi dotés de vantaux vitrés.

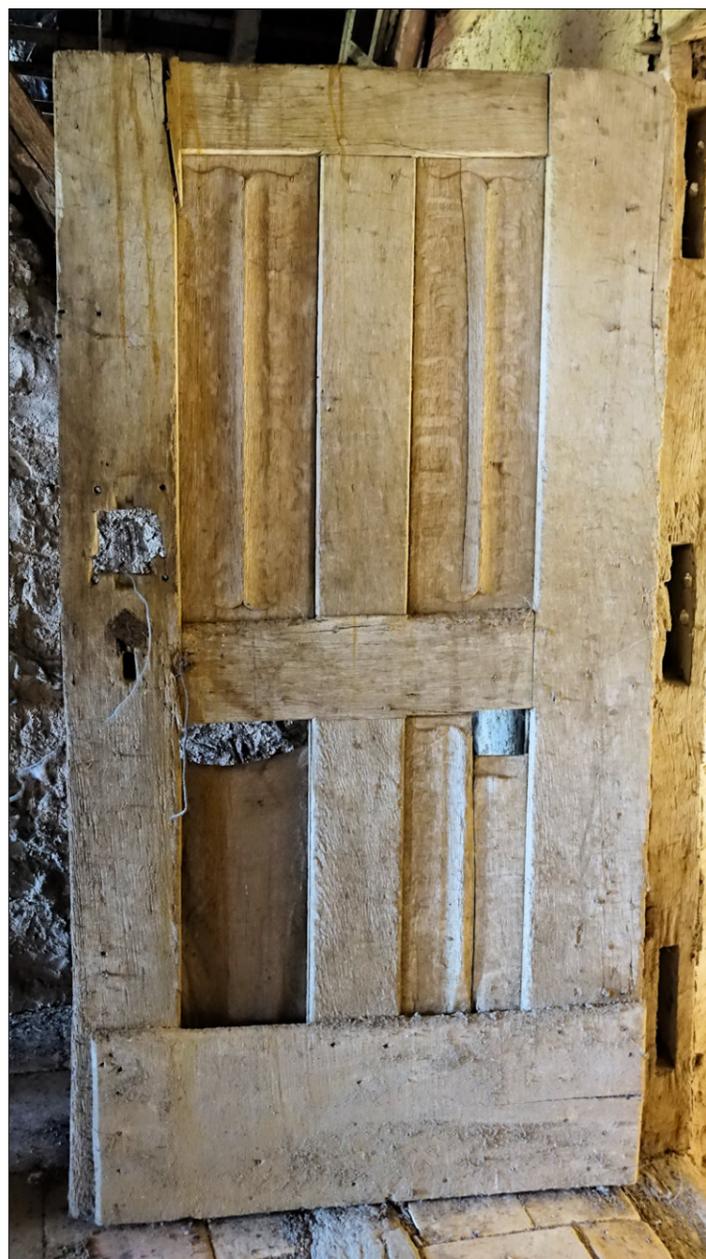


Fig. E.1. Vantail de porte du comble de même facture que les châssis de fenêtres

3 / La croisée C

La menuiserie

Les volets

Leur mode de fabrication est identique et ils sont composés de deux larges ais séparés par un ais très étroit (fig. 5.2 et 5.4). Leur épaisseur varie de 24 mm à 26 mm, ceux-ci étant restés brut de sciage (au moins sur le parement intérieur). Ils sont assemblés entre eux par des feuillures et des goujons (fig. 6.1 et 6.2), l'ensemble étant fixé sur des barres par des chevilles et des clous forgés. Les ais sont en chêne et n'ont bénéficié d'aucune sélection particulière.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation de ces volets est assurée par de solides pentures dont leur bande est effilée en tête et amincie au collet pour former le nœud (fig. 6.3, 6.5 et 6.7). On notera que la penture inférieure du volet droit n'est pas de niveau et qu'elle ne témoigne d'aucun remaniement (fig. 5.4). On observe parfois cette façon de faire où la penture était posée selon son affaissement maximum, déterminé par le jeu de fonctionnement autour du gond, pour éviter tout mouvement ultérieur.

Les organes de fermeture

Les deux volets sont fermés par des targettes sans platine dont le mouvement du pêne est assuré par un bouton plat d'une hauteur inférieure à celle du pêne (fig. 6.4 et 6.6). Cette façon de faire inhabituelle, et que l'on observe sur toutes les targettes conservées dans ce manoir, indique sans aucun doute une même provenance.

La vitrerie

Au vu des croisées A et B, on peut s'interroger sur la présence d'une éventuelle vitrerie mise en plomb et scellée dans les compartiments du haut selon un type très répandu au XVe siècle. Ces compartiments étant murés, on ne peut le vérifier, mais l'hypothèse est peu vraisemblable au regard de l'utilisation de cette pièce non habitable. Cette croisée était plus sûrement fermée par de simples volets que l'on ouvrait au gré des besoins.

Datation

A l'instar des deux demi-croisées que nous avons étudiées dans un manoir de la région de la Flèche (étude n°72007), les vestiges de ces trois lucarnes témoignent de l'utilisation de différents châssis dans des fenêtres pourtant édifiées à la même époque et sur une même façade. A la Flèche, les raisons en restent inconnues, mais ici, les deux pièces du comble offrent encore suffisamment d'éléments pour constater qu'elles n'avaient pas la même vocation et justifier l'emploi de vantaux vitrés ou de simples volets.

Les éléments architecturaux subsistants dans ce manoir permettent de le dater de la fin du XVe siècle. Le mode de fabrication des châssis à vitrerie mise en plomb et plus particulièrement leur volet à ais minces, leur grand soubassement à panneaux et leur serrurerie sans platine concordent avec cette datation.

Situation



Typologie présumée

Croisées A et B
Type 4. MM.P



Typologie présumée

Croisée C
Type 4. AA



Documents annexés

Planche n°1 : Lucarne A
Planche n°2 : Lucarne A
Planche n°3 : Lucarne A
Planche n°4 : Lucarnes A et B
Planche n°5 : Lucarne C
Planche n°6 : Lucarne C
Plan n°1 : Lucarne A / Vantail inférieur gauche / Elévation intérieure
Plan n°2 : Lucarne A / Vantail inférieur gauche / Elévation extérieure
Plan n°3 : Lucarne A / Vantail inférieur gauche / Sections
Plan n°4 : Lucarne A / Vantail inférieur gauche / Serrurerie
Plan n°5 : Lucarne C / Volet supérieur gauche
Plan n°6 : Lucarne C / Volet inférieur droit
Plan n°7 : Lucarne C / Serrurerie